

PROPOSITION DE LOI

adoptée

le 14 mai 1987

N° 64
S É N A T

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1986-1987

PROPOSITION DE LOI

ADOPTÉE PAR LE SÉNAT

*tendant à modifier l'organisation administrative
et le régime électoral de la ville de Marseille.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi dont la
teneur suit :*

Voir les numéros :

Sénat : 200, et 214 (1986-1987).

Article premier.

Le tableau n° 4 annexé au code électoral est modifié conformément au tableau annexé à la présente loi.

Art. 2.

Le tableau n° 2 annexé à la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale est modifié conformément au tableau annexé à la présente loi.

Art. 3.

Des décrets en Conseil d'Etat fixent les modalités d'application de la présente loi.

Ces décrets déterminent notamment les conditions dans lesquelles les personnels de la commune de Marseille sont affectés auprès des huit nouveaux maires d'arrondissements regroupés en secteurs, ainsi que les modalités de répartition des biens et des équipements des conseils d'arrondissement et les règles de calcul des dotations des groupes d'arrondissements, conformément aux dispositions de la loi n° 82-1169 du 31 décembre 1982 précitée.

Ils fixent également des dispositions transitoires applicables jusqu'à ce qu'il ait été procédé aux répartitions visées à l'alinéa précédent.

Art. 4.

Les dispositions de la présente loi entreront en vigueur à la date du prochain renouvellement général des conseils municipaux.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 14 mai 1987.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

ANNEXES

TABLEAU N° 4

Tableau des secteurs pour l'élection des conseillers municipaux de Marseille.

Désignation des secteurs	Arrondissements constituant les secteurs	Nombre de sièges
Premier secteur	1 ^e , 7 ^e	11
Deuxième secteur	2 ^e , 3 ^e	8
Troisième secteur	4 ^e , 5 ^e	11
Quatrième secteur	6 ^e , 8 ^e	15
Cinquième secteur	9 ^e , 10 ^e	15
Sixième secteur	11 ^e , 12 ^e	13
Septième secteur	13 ^e , 14 ^e	16
Huitième secteur	15 ^e , 16 ^e	12
Total		101

TABLEAU N° 2

Ressort territorial des conseils d'arrondissement de Marseille.

Premier secteur	1 ^e et 7 ^e arrondissements.
Deuxième secteur	2 ^e et 3 ^e arrondissements.
Troisième secteur	4 ^e et 5 ^e arrondissements.
Quatrième secteur	6 ^e et 8 ^e arrondissements.
Cinquième secteur	9 ^e et 10 ^e arrondissements.
Sixième secteur	11 ^e et 12 ^e arrondissements.
Septième secteur	13 ^e et 14 ^e arrondissements.
Huitième secteur	15 ^e et 16 ^e arrondissements.

Vu pour être annexé à la proposition de loi adoptée le 14 mai 1987.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.